

LES DÉCHETTERIES ACCESSIBLES POUR LES USAGERS DU SIEOM :



⑤ Déchetterie de Saint-Laurent-Nouan
Lieu-dit « Taille du Bouin »
Rue du Pré Château
41220 SAINT-LAURENT-NOUAN

⑥ Déchetterie de Dhuizon
ZA de Maupas
Route de Montrieux
41220 DHUIZON

⑦ Déchetterie de Neung-sur-Beuvron
Lieu-dit « L'Avignon »
Chemin de Saint-Viâtre
41210 NEUNG-SUR-BEUVRON

① Déchetterie de Saint-Léonard-en-Beauce
D 917
41370 SAINT-LÉONARD-EN-BEAUCE

② Déchetterie de Mer
Lieu-dit « Les Rousselles » - Route de Talcy
41500 MER

③ Déchetterie de Suèvres
Lieu-dit « Les Gribouzys »
41500 SUÈVRES

④ Déchetterie de Josnes
Lieu-dit « Les Boulettes »
41370 JOSNES

Nouveaux horaires

- 190 heures d'ouverture en plus par an,
- des ouvertures réparties sur toute la semaine,
- une simplification des horaires d'ouverture : 9h-12h le matin, 14h-17h l'après-midi en hiver, 14h-17h30 l'après-midi des jours de la semaine l'été et 14h-18h les samedis d'été,
- une période d'ouverture été/hiver unique pour l'ensemble des déchetteries : été du 01/04 au 31/10.

NOUVEAUX HORAIRES À COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE 2019 :

NOUVEAU

ÉTÉ (01/04 AU 31/10)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Saint-Léonard												
Josnes												
Suèvres												
Mer												
St-Laurent												
Dhuizon												
Neung												

Du lundi au vendredi : matin : 9h - 12h - Après-midi : 14h - 17h30 • Samedi : matin : 9h - 12h - Après-midi : 14h - 18h

HIVER (01/11 AU 31/03)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Saint-Léonard												
Josnes												
Suèvres												
Mer												
St-Laurent												
Dhuizon												
Neung												

Du lundi au samedi : matin : 9h - 12h - Après-midi : 14h - 17h

RAPPEL : LIMITER LES DÉCHETS EN DÉCHETTERIE, C'EST POSSIBLE !



Comme abordé dans la dernière lettre du SIEOM, un site dédié au troc entre voisins a été mis en ligne par le syndicat.

Pour rappel, ce site gratuit, à l'échelle de notre territoire, s'apparente au site « Le Bon Coin ». Il vous permet de mettre en ligne des objets dont vous souhaitez vous débarrasser plutôt que de les jeter à la déchetterie. Ces objets peuvent être donnés ou vendus à bas prix (20€ maximum), c'est vous qui choisissez !

www.troc-sieom-mer.fr

De nombreux usagers l'ont déjà essayé et en sont totalement satisfaits ! Par exemple, il a été donné/vendu des objets tels que : tondeuse, jouets, vélo enfant, bassin d'ornement, étagère, disques vinyles, pots de fleur, etc.

TÉMOIGNAGES

« Je cherchais un bassin d'ornement depuis un certain temps, je suis surprise d'en trouver un gratuitement sur le site, ils se vendent habituellement 90€ dans le commerce ! »

« C'est super tout ce que l'on trouve sur ce site et, qui plus est, gratuitement ou à bas coût. Je vais le conseiller autour de moi ! »



Vous pouvez également déposer vos objets réutilisables en recyclerie :



www.lesateliersligeteriens.org
6 Route nationale,
45190 Tavers

○ Donner :
Lundi de 13h30 à 16h, Mercredi et Samedi de 9h30 à 12h30

○ Acheter (boutique) :
Mercredi et Samedi de 9h30 à 12h30 + 1^{er} Samedi du mois de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

○ Acheter (magasin matériaux) :
Samedi de 9h30 à 12h30



www.1000et1partages.org
14 Place Charles de Gaulle,
41210 Neung-sur-Beuvron

Mardi de 10h à 12h30
Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30
Vendredi de 14h30 à 17h30
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 16h30

Syndicat Intercommunal d'Élimination des Ordures Ménagères du Groupement de Mer
9, rue Nationale - 41500 MER
administration@sieom-mer.fr - 02 54 81 41 38 - www.sieom-mer.fr
Retrouvez-nous sur facebook : [sieom](https://www.facebook.com/sieom)

Renouvellement des bacs de collecte sur les communes de AVARAY, BAIGNEAUX, COURBOUZON, EPIAIS, LESTIOU, OUCQUES et SERIS :



Édito

La gestion des déchets est un domaine où de forts enjeux se confirment en termes de prévention et de recyclage, permettant de limiter d'une part la surconsommation de matières premières non renouvelables et de limiter d'autre part les pollutions atmosphériques, terrestres et maritimes.

À ce titre, grâce à la dynamique des politiques publiques et à la création de nouveaux Eco-organismes, nous avons pu développer de nouvelles filières de tri, notamment au niveau de nos déchetteries : mobilier, bois, déchets dangereux, cartouches d'encre, CD&DVD, etc.

Parallèlement, nous observons depuis quelques années, une forte augmentation de la fréquentation des déchetteries et des tonnages collectés.

Ainsi, afin d'améliorer la qualité de notre accueil, nous avons décidé d'augmenter les amplitudes horaires d'ouverture de nos sites.

Vous découvrirez donc dans ce numéro de la Lettre du SIEOM, les nouveaux horaires d'ouverture à compter du 1^{er} Novembre prochain ainsi que le devenir de vos déchets déposés en déchetteries.

La prise de conscience collective en matière de protection de l'environnement doit être le pendant de nos actions quotidiennes pour la conception d'un développement soutenable.

Bonne lecture et bon tri,

Claude DENIS
Président

N°14
AUTOMNE
2019

LA LETTRE DU SIEOM

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DU GROUPEMENT DE MER

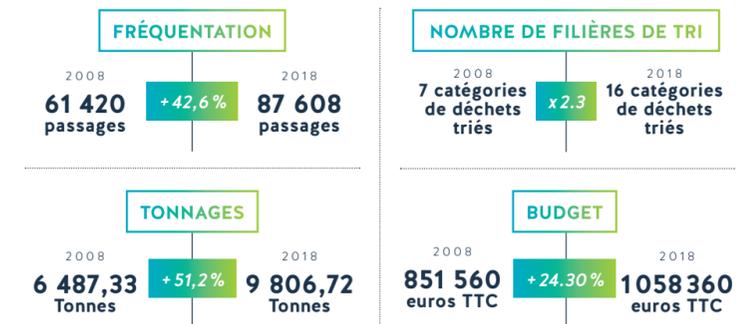


NOUVEAUX HORAIRES à compter du 1^{er} Novembre 2019

Depuis leur création, les horaires historiques d'ouverture des déchetteries n'avaient jamais évolué. Au vu de l'augmentation de la fréquentation de ces sites, du développement des filières de tri et du tonnage collecté, le syndicat a décidé d'augmenter l'amplitude des

horaires d'ouverture de ses 7 déchetteries de manière à améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Vous découvrirez en page suivante les nouveaux horaires qui entrèrent en vigueur à compter du 1^{er} Novembre 2019.

Les déchetteries en quelques chiffres :



AUTAINVILLE ◦ AVARAY ◦ BAIGNEAUX ◦ BAUZY ◦ BINAS ◦ BOISSEAU ◦ BRIOU ◦ CHAMBORD ◦ CONAN ◦ CONCRIERS ◦ COURBOUZON ◦ COURMEMIN ◦ CROUY-SUR-COSSON ◦ DHUIZON ◦ EPIAIS ◦ FONTAINES-EN-SOLOGNE ◦ JOSNES ◦ LA CHAPELLE-ST-MARTIN ◦ LA FERTE-SAINT-CYR ◦ LA MADELEINE-VILLEFROUIN ◦ LE-PLESSIS-LECHELLE ◦ LESTIOU ◦ LORGES ◦ MARCHENOIR ◦ MASLIVES ◦ MER ◦ MILLANCAY ◦ MONTRIEUX-EN-SOLOGNE ◦ MUIDES-SUR-LOIRE ◦ NEUNG-SUR-BEUVRON ◦ NEUVY ◦ OUCQUES ◦ RHODON ◦ ROCHES ◦ SAINT-DYE-SUR-LOIRE ◦ SAINT-LAURENT-NOUAN ◦ SAINTE-GEMMES ◦ SAINT-LEONARD-EN-BEAUCE ◦ SERIS ◦ ST-LAURENT-DES-BOIS ◦ SUEVRES ◦ TALCY ◦ THOURY ◦ TRIPLEVILLE ◦ VAILLEINS ◦ VERNOU-EN-SOLOGNE ◦ VILLENEUVE-FROUVILLE



LE TRI : UN RÉEL LEVIER D'OPTIMISATION DES COÛTS

L'EXEMPLE DES CARTONS EN DÉCHETTERIE
(COÛT PRÉSENTÉ HORS TAXES)



MES DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHETTERIE : QUEL DEVENIR ?



LES ENCOMBRANTS (TOUT-VENANT)

Tous les déchets Encombrants collectés dans les déchetteries du SIEOM sont traités de deux manières :

- 80% sont enfouis
- 20% sont valorisés énergétiquement dans des usines d'incinération produisant de la vapeur d'eau et de l'électricité

2490 tonnes collectées en 2018



LE BOIS



Le bois collecté est trié et broyé. Il sera ensuite généralement aggloméré afin de fabriquer des panneaux particules.

543 tonnes collectées en 2018

LES MÉTAUX



Les métaux sont broyés et triés. Ils seront ensuite fondus pour être réutilisés dans l'industrie.

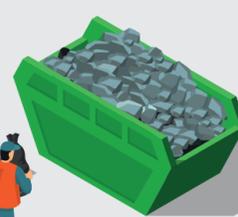
352 tonnes collectées en 2018

LES NÉONS ET AMPOULES BASSE CONSOMMATION



Les néons et ampoules basse consommation collectés sont traités dans des usines spécialisées. Les gaz contenus dans ces déchets sont pompés et traités, les métaux et le verre sont recyclés.

0,435 tonnes collectées en 2018



LES GRAVATS



Les gravats sont triés et broyés. Ils seront utilisés en tant que remblais de carrière, sous couche routière, de stabilisant pour l'assise des fondations d'un bâtiment, en substitution de matériaux plus nobles.

984 tonnes collectées en 2018

LES CARTONS



Les cartons sont broyés et nettoyés. Ils seront utilisés afin de produire de la nouvelle pâte à carton.

245 tonnes collectées en 2018

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX



Les végétaux sont broyés et compostés. Le compost sera réutilisé en amendement agricole ou pour le jardin des particuliers.

4342 tonnes collectées en 2018

LES PILES ET ACCUMULATEURS



Les piles sont triées et broyées. Les différents métaux les composant seront acheminés vers les divers domaines de l'industrie pour être réutilisés en tant que matière première.

2,15 tonnes collectées en 2018



LES DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets dangereux sont triés dès leur arrivée en déchetterie car ils peuvent présenter un fort risque en cas de mélange de produits non compatibles (incendie, explosion, nuage toxique). Ils sont ensuite dirigés vers des filières spécialisées. Une grande partie de ces déchets est incinérée avec valorisation d'énergie dans des usines adaptées pour le traitement des gaz de combustion.

69 tonnes collectées en 2018

LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ET D'AMEUBLEMENT (DEA)



Les DEA sont broyés et triés. Les différents éléments triés seront acheminés vers les filières de valorisation adaptées.

528 tonnes collectées en 2018

LES CARTOUCHES D'ENCRE, CD, DVD ET CAPSULES NESPRESSO®

60% des cartouches d'encre triées sont nettoyées et remplies pour une nouvelle utilisation.

Les 40% restants sont incinérés dans des unités de valorisation produisant de l'énergie. Les CD & DVD sont broyés et nettoyés. La couche d'argentique et la partie plastique sont séparées pour être recyclées dans des filières adaptées. Les capsules Nespresso® sont broyées. L'aluminium est recyclé et le marc de café est composté.

0,249 tonnes collectées en 2018

LES DÉCHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (D3E)



Les D3E sont traités dans des usines spécifiques. Les quatre catégories de D3E ne subissent pas le même traitement :

229 tonnes collectées en 2018

- Les Petits Appareils en Mélange sont broyés. Les éléments de ces appareils sont ensuite triés (plastiques, métaux, etc.) et dirigés vers des filières de valorisation classiques.
- Les Ecrans (TV) sont démontés manuellement. Après le retrait des poudres luminescentes qui sont toxiques, ils sont traités comme les petits appareils en mélange.
- Les Gros Equipements Froids sont traités en atmosphère inerte pour retirer les gaz contenus dans le compresseur et dans les mousses d'isolation. Ils sont ensuite broyés et triés pour valorisation de la matière.
- Les Gros Equipements Hors Froid sont broyés et triés pour valorisation de la matière.